

Actualités de l'ORMR : Technologie de suivi des résidents, jour du Souvenir, rappels et ressources concernant la saison des maladies respiratoires (9 novembre 2023)

Technologie de suivi pour les résidents des maisons de retraite

L'ORMR a conscience de l'évolution de la technologie dans le secteur, notamment son utilisation aux fins du « suivi » des résidents qui présentent un risque d'errance ou dont le comportement indique qu'ils cherchent à fuguer (par exemple, attacher un Apple AirTag à un résident ou une résidente). Il admet qu'il est possible de mettre à profit l'innovation technologique pour améliorer la sûreté et la sécurité des résidents.

Pour le moment, l'ORMR rappelle aux titulaires de permis et aux exploitants le principe fondamental selon lequel les résidents ont le droit de faire des choix éclairés au sujet de leurs soins. Les titulaires de permis et les exploitants doivent impérativement obtenir dûment le consentement des résidents ou, le cas échéant et dans la plupart des cas, de leurs mandataires spéciaux avant d'utiliser sur eux la technologie de suivi.

Les titulaires de permis doivent en outre obtenir un avis juridique approprié pour s'assurer que tous les aspects relatifs à la protection de la vie privée sont pris en compte dans le cadre du recours à la technologie de suivi. Si vous avez des questions, veuillez les poser par courriel à legal@rhra.ca.

Prenez le temps de commémorer les vétérans du Canada

Le 11 novembre 2023, nous saluons, en tant que nation, la bravoure et les sacrifices de celles et ceux qui ont servi le Canada pour défendre les libertés dont nous jouissons aujourd'hui. L'ORMR remercie tous les vétérans, notamment ceux qui vivent dans les maisons de retraite des quatre coins de la province, pour leur vaillant service.

Il encourage les titulaires de permis et les exploitants, les membres du personnel et les résidents à respecter un moment de silence pour honorer, remercier et commémorer les personnes tombées au combat.

Pour trouver une cérémonie du jour du Souvenir dans votre région, cliquez [ici](#). Pour obtenir de plus amples renseignements sur le jour du Souvenir, consultez la page Web <https://www.veterans.gc.ca>.

Rappels et ressources concernant la saison des maladies respiratoires

Signalement des éclosions de COVID-19 :

L'ORMR aimerait rappeler aux maisons de retraite le processus actuel de signalement d'une éclosion de COVID-19. Elles restent tenues de déclarer toute nouvelle éclosion de COVID-19 à l'ORMR le même jour qu'elles la signalent au bureau de santé publique local.

Une fois que l'établissement a signalé l'éclosion, l'ORMR lui demandera des renseignements supplémentaires au sujet de son état de préparation. Sept jours après le début de l'éclosion, la maison de retraite commencera à recevoir un courriel quotidien accompagné d'un questionnaire de fin d'éclosion. Ce questionnaire ne devra être rempli qu'une seule fois, après que le bureau de santé publique local aura déclaré l'éclosion terminée.

La [fiche de conseils sur le signalement des éclosions de COVID-19 de l'ORMR](#) (en anglais uniquement) renferme des renseignements supplémentaires. Si vous avez d'autres questions, veuillez envoyer un courriel à info@rhra.ca ou composer le 1 855 275-7472.

Webinaire sur la préparation et le soutien en matière de PCI :

Le 26 octobre, le gouvernement de l'Ontario et l'Ontario Retirement Communities Association ont organisé un webinaire axé sur les dernières tendances concernant les maladies respiratoires dans l'ensemble de la province et leurs répercussions possibles sur le secteur des maisons de retraite. La séance a mis en avant les soutiens offerts par le Programme des carrefours de prévention et de contrôle des infections (PCI) et les ressources publiées par Santé publique Ontario pour s'assurer que les maisons de retraite disposent des renseignements nécessaires pour protéger les résidents. Si vous n'avez pas pu y assister, cliquez [ici](#) pour regarder l'enregistrement complet (en anglais uniquement).

Recommandations élargies du MSAA sur le port du masque :

Une récente [note de service](#) du ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité (MSAA) formule des recommandations élargies sur le port du masque à l'intention des membres du personnel des maisons de retraite, des étudiants, des bénévoles et des visiteurs essentiels qui sont des travailleurs de la santé. Ces recommandations viennent s'ajouter aux exigences actuelles énoncées en la matière dans le [Document d'orientation sur la COVID-19 : Maisons de retraite en Ontario du MSAA](#).

Vaccination contre la grippe et la COVID-19 :

Le ministère de la Santé a publié ce [communiqué](#) annonçant la possibilité pour l'ensemble de la population de se faire vacciner contre la grippe et la COVID-19 à compter du lundi 30 octobre 2023. Les exploitants de maisons de retraite sont encouragés à faire profiter les membres de leur personnel et des familles des résidents des avantages que procurent les vaccins afin de favoriser leur santé et leur bien-être et d'éviter les problèmes de dotation causés par les maladies.

Renseignements supplémentaires :

Veuillez envoyer les questions au sujet des recommandations élargies sur le port du masque ou des vaccins contre la grippe et la COVID-19 par courriel à RHinquiries@ontario.ca.

Pour obtenir davantage de ressources sur la COVID-19 et d'autres maladies respiratoires, consultez la page Web [Ressources sur la COVID-19 de l'ORMR](#). Si vous avez des questions, veuillez envoyer un courriel à info@rhra.ca ou composer le 1 855 275-7472.